



# *Académie d'Agriculture de France*

*Agriculture - Alimentation - Environnement*

## **LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

PREMIÈRES CONCLUSIONS DES TRAVAUX RÉCENTS DE  
L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE

**R. GROUSSARD, P. MARSAL, G. PAILLOTIN**

La mondialisation de l'économie, la nécessité de nourrir une population mondiale croissante, les tensions observées dans notre approvisionnement énergétique comme dans la disponibilité des ressources en eau, la perspective de la survenue de changements climatiques notables, la réduction problématique de la pauvreté, toutes ces questions importantes ont amené notre Compagnie à consacrer, durant deux ans, l'essentiel de ses séances à la question du développement durable.

Deux d'entre nous, R. GROUSSARD et P. MARSAL ont accepté de rédiger un rapport qui rassemble, de la façon la plus fidèle possible, l'ensemble de nos analyses et de nos réflexions <sup>(1)</sup>; Notre Commission académique tout en acceptant l'essentiel de ce rapport, a souhaité que des conclusions synthétiques lui soient apportées. C'est l'objet de ce texte.

---

<sup>(1)</sup> L'Académie d'Agriculture de France et le Développement durable, 2006, R. GROUSSARD et P. MARSAL.

## **1. Le concept de développement durable**

Si convaincus que nous soyons dans notre Compagnie, de la nécessité de résoudre les problèmes que rencontre la poursuite de notre développement, décliné sous toutes ses formes, nous avons estimé utile de nous poser la question du contenu réel du concept de développement durable. Il convient en effet, si on veut agir avec lucidité, de savoir de quoi on parle au juste, et il n'est pas non plus illégitime de se demander ce qu'il y a de nouveau dans cette notion, même si la nouveauté n'est pas, en soi, un gage de pertinence. Enfin, malheureusement, on observe trop souvent, un usage presque incantatoire de ce concept qui lui fait perdre une bonne part de sa substance et de sa crédibilité.

Pour clarifier les choses, il n'est pas inutile de revenir à la définition originale due à Mme Brundtland<sup>(1)</sup> et surtout aux circonstances qui l'ont conduite à alerter l'opinion internationale. Il s'agissait d'attirer l'attention sur des processus environnementaux, relativement quantifiables, susceptibles de mettre gravement en cause, dans l'avenir, les conditions de vie de l'humanité. Parmi ces processus, il faut citer l'effet de serre dû notamment, mais pas seulement, à l'augmentation de la concentration de gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) dans notre atmosphère. Ce qui est nouveau – notons-le – ce n'est pas le phénomène lui-même, c'est l'augmentation marquée de la concentration du CO<sub>2</sub> due très vraisemblablement à l'activité des hommes.

Ajoutons que l'effet de serre est en lui-même nécessaire à la vie sur notre planète mais la question est de savoir si, sous l'action de l'homme, ce phénomène ne risque pas de se retourner contre nous.

Ainsi d'entrée de jeu, le développement durable soulève la question de la responsabilité des hommes, à l'échelle planétaire et sur la durée, l'idée étant que nous avons des choix à faire pour éviter le pire, peut-être construire le meilleur, que nous avons encore la liberté de le faire et qu'il ne convient pas de priver les générations futures de cette même liberté d'action.

A cet égard le choix du mot « développement » n'est pas neutre. Il n'y a en effet pas de « développement » sans apparition d'irréversibilités, encore faut-il que celles-ci soient supportables et maîtrisées – à tout le moins maîtrisables – pour que soit assurée son existence dans la durée.

Par la suite ce concept a été élargi à d'autres aspects de la durabilité de notre développement qu'ils soient nouveaux ou non. Certains sont relativement quantifiables : raréfaction des ressources en énergie, en eau, problème de

---

<sup>(1)</sup> « [Le développement durable est] un développement qui s'efforce de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs ».

l'alimentation mondiale, biodiversité, d'autres moins : avenir des pays pauvres, équité,....

Enfin le problème posé est assez important pour susciter des changements d'attitude, par nature subjectifs, qui font finalement partie du concept de développement durable pris au sens large.

Par contre d'autres extensions ne sont absolument pas légitimes, dans la mesure où elles s'appliquent à des questions de très court terme, n'impliquant pas le moindre développement et ressortissant bien souvent à des éléments de gestion socio-économiques voire politiques tout à fait ordinaires. Si ambigu que soit l'intérêt qu'on porte aux générations futures, il fait partie constitutive de la notion de développement durable.

Dès lors, on peut avancer que la nouveauté du concept de développement durable réside dans le fait qu'il ne s'intéresse pas seulement à conserver ce qui fut ou ce qui est : il se préoccupe aussi de ce qui sera, sans pour autant préjuger de ce pourront être les choix du futur.

## **2. L'émergence d'une nouvelle forme de responsabilité**

Encore qu'elle soit déjà présente dans la notion « de gestion en bon père de famille », l'idée même de l'existence d'une responsabilité de nos générations vis-à-vis des générations futures ne va pas de soi. On peut avancer que notre première responsabilité est de résoudre nos problèmes du moment et d'investir notamment dans la recherche pour que nos successeurs trouvent plus aisément les moyens de résoudre leurs propres problèmes. Cette argumentation n'est pas sans pertinence et il faut toujours la garder à l'esprit. Ce qu'il y a de nouveau, c'est l'idée, de mieux en mieux établie sur des bases objectives, que nous pourrions créer, faute d'y prendre garde, des situations préjudiciables et surtout irréversibles, ou difficilement réversibles.

Mais avec par exemple, les questions d'environnement apparaît une nouvelle situation qui n'est pas prise totalement en compte dans la « gestion en bon père de famille » : elle résulte du fait que l'action de quelques uns, en un lieu donné, peut avoir des conséquences négatives (ou positives) à des échelles spatiales, et temporelles, qui dépassent la perception, y compris morale, de ceux qui ont engagé ces actions. Sur le plan juridique, on doit faire face à la question, pertinente quoiqu'on ait pu en penser, de la « responsabilité sans culpabilité ».

La responsabilité suppose une prise de conscience. A cet égard, il faut souligner un point important :

Jusqu'à présent, l'objectif de l'humanité était de se prémunir des effets imprévisibles et négatifs de la nature et la recherche nous a apporté là-dessus bien des remèdes. Aujourd'hui nous sommes devenus, en partie seulement, les gestionnaires des grands équilibres naturels qui conditionnent notre propre existence. Singulier changement de perspective dans l'exercice de nos responsabilités qui conduit à affirmer qu'il importe que tous les acteurs du monde contemporain adoptent une attitude responsable et proactive à l'égard des problèmes soulevés par l'enjeu du développement durable.

Pour que ceci ne reste pas un vœu pieux, il convient, de se saisir des enjeux du droit, des régulations internationales, mais aussi des moyens qui permettraient à chacun de situer son propre rôle dans un projet qui peut redonner du sens à l'humanité.

Ceci ayant été dit, ce serait un manque de lucidité évident, que de ne pas observer le développement d'une pensée totalement opposée au « volontarisme » que nous venons d'afficher qui fait de la « non responsabilité » la condition même de « l'émergence » d'un nouveau monde « post-humaniste ».

### **3. Pourquoi et comment agir ?**

A l'inverse même de cette position post-humaniste qui n'est pas la nôtre, beaucoup n'ont de cesse, face à un problème tant soi peu nouveau, de jauger son importance à l'aune des actions à entreprendre sans délai. A contre-courant, là encore, de cette tendance, nous n'avons pas crainte de dire qu'en matière de développement durable, la réflexion doit précéder l'action. Nous reprenons-là à notre compte le célèbre tryptique du militantisme agricole : voir, juger, agir.

Plusieurs aspects très sérieux du développement durable viennent étayer cette position qu'on peut juger prudente :

Il n'est pas inscrit dans nos habitudes, ni même dans le droit que nous ayons à nous préoccuper vraiment du futur voire même du présent de ceux qui ne nous sont pas proches. Certes, on peut avancer qu'il y a là une obligation morale, mais que vaut dans la durée ce type d'exigence dans nos choix économiques et sociaux quotidiens. Nous sentons bien là l'insuffisance d'une approche purement morale, voire moralisatrice, soit qu'elle apparaisse bien fragile ou pire, bien aliénante.

La question que nous posons n'est pas purement spéculative : force a été de constater par notre Compagnie que nombre de mesures, bonnes en soi

notamment à l'égard de la protection de notre environnement, étaient conçues par des experts, ou par une frange éclairée de notre société. Mais tout ceci conduit finalement à davantage de réglementation au détriment d'une véritable prise de conscience individuelle. Or l'enjeu du développement durable est bien lié à la prise de conscience des individus de leur responsabilité à l'échelle de l'humanité. Cet enjeu pose en substance la question de la « localisation » d'un développement par nature « non local ».

Ainsi le développement d'un territoire peut devenir un lieu, certes limité, à ce titre imparfait, mais chargé de sens pour des acteurs privés, d'un développement bien plus universel. L'idée est la suivante : agissons sur un territoire pour progressivement agir pour l'humanité. Il s'agit là d'un message bien, en phase, avec la culture de notre Compagnie et du monde agricole.

L'avantage d'un tel présupposé et qu'il conforte immédiatement l'action face au doute. Il rend patent, urgent et nécessaire la levée des incertitudes.

Les conséquences à venir de l'effet de serre, le rôle, a priori positif de la biodiversité, la réduction de la pauvreté, la maîtrise de l'approvisionnement en eau, en énergie, de l'alimentation,...autant de sujets sur lesquels dans la confrontation à la réalité locale il convient de créer des connaissances et des solidarités nouvelles pour mieux cibler l'action.

Dans cette quête de longue haleine de maîtrise humaniste de notre avenir, et chacun attend bien que la recherche y contribue en première ligne, il convient, sans tarder, de dégager des indicateurs, peut-être provisoires, qui puissent orienter l'action dans le sens du progrès. La production de tels indicateurs aurait le mérite d'alimenter un débat démocratique sur la question du développement durable et d'éclairer, presque quantitativement, la notion de multifonctionnalité de l'agriculture.

Le message de notre Académie est donc clair : il est de dépasser la simple précaution et de dégager les moyens de gérer, en connaissance de cause le développement durable de l'humanité. Nous savons bien que cela passera par des négociations internationales un peu abstraites sur l'effet de serre, ou les politiques agricoles, mais il est urgent aussi de concevoir, à un niveau plus local, plus perceptible des politiques acceptées démocratiquement de progrès dans la durabilité de nos territoires...et par contagion des territoires de tous les citoyens du monde.

#### **4. Le rôle de l'agriculture dans le développement durable**

Le jugement de notre Compagnie est assez partagé sur la pertinence de la notion « d'agriculture durable ». La raison en est simple : aucune activité économique, et l'agriculture en est une, ne peut revendiquer à elle seule le qualificatif de durable puisque cette « qualité » pose la question de l'articulation entre la création de richesse, la maîtrise de l'environnement et l'équité. Or ces deux dernières exigences sont d'ordre collectif et dépassent donc, sans s'y opposer, les perspectives propres à tel ou tel secteur économique.

Pour autant, l'agriculture est, au premier chef, concernée par le développement durable. Les raisons en sont multiples :

- les agronomes, les agriculteurs et les forestiers ont toujours raisonné sur la durée et sur l'espace. Cette familiarité avec les termes importants de la durabilité ne les exonère cependant pas d'une remise en perspective, mais enfin elle existe.
- le premier rôle de l'agriculture est de subvenir à un besoin fondamental, celui d'assurer l'alimentation, non pas seulement du plus grand nombre, mais de tous.

De surcroît dans nombre de pays en développement, elle procure, assez mal souvent mais sans alternative, l'essentiel des ressources des plus pauvres.

- revenant aussi à des orientations un peu oubliées, on imagine, de façon argumentée, de relancer des productions agricoles à finalités énergétiques ou industrielles.
- enfin, et peut-être est-ce là l'essentiel, l'agriculture et la foresterie sont de fait les principaux gestionnaires des sols, de l'eau, et par là même de nos territoires. Ce phénomène est accentué par l'urbanisation des pays en voie de développement qui succède, mais de façon bien plus chaotique, à celle des pays industrialisés.

Alors l'enjeu est clair, même si les solutions pour y parvenir ne le sont pas : ou l'agriculture est associée à une politique de développement durable et nous avons des chances de maîtriser votre avenir, ou elle ne l'est pas et les générations à venir auront à faire face à des difficultés majeures.

A cet égard, notre Académie constate pour le regretter que les discussions internationales sur l'avenir de l'agriculture, font peu de cas des questions environnementales et sociales, prisonnières comme elles le sont d'une approche purement marchande de l'activité agricole.

A l'inverse, peut-on parler de « précellence » agricole en matière de développement durable ? Sans doute mais à une condition essentielle, c'est que les atouts de l'agriculture en la matière constituent plus des occasions de prise de responsabilités que des motifs de revendication.

## **5. Au-delà d'un travail académique : où est donc l'essentiel ?**

Nous avons tenté de tirer les conclusions de deux ans de débats au sein de notre Compagnie. Si utile que cela soit, la question qui se pose immédiatement est la suivante : en quoi cette réflexion est-elle utile à la société ? Quel message pour reprendre une expression déjà utilisée – l'Académie d'Agriculture de France peut-elle adresser à ceux qui finalement lui ont donné mandat, peu ou prou, de travailler pour l'avenir ?

Ce message n'est pas fait de prescriptions. Le temps n'est plus « ou ceux qui savent » prescrivent aux autres ce qu'ils ont à faire. Ce que nous mettrons donc en avant, c'est notre propre expérience, le chemin de nos découvertes.

L'Académie d'Agriculture de France s'est saisie de la question du développement durable. Elle y a vu une source de cohérence dans ce qui constituait son programme de travail, disons ordinaire. Or très rapidement les rôles se sont inversés : le développement durable est devenu un objectif structurant, même et surtout s'il était, dans son acception commune, une source de controverses.

Ce que nous pouvons communiquer de plus significatif à ceux qui nous prêtent attention, c'est la méthode que nous avons choisie pour aborder un problème de société : partir de faits d'expérience, accepter l'existence de divers points de vue, mettre en évidence les présupposés, dégager de la cohérence, bref épouser une démarche éthique.

Au-delà de la méthode, qui pour nous est essentielle car elle s'inscrit en opposition avec le culte de l'événementiel – chacun s'attend à ce que nous posions quelques conclusions. Elles sont extrêmement simples :

Quelles qu'en soient les raisons : l'émergence de nouveaux problèmes auxquels doit se confronter l'humanité, ou notre capacité à mieux mesurer les impacts des activités humaines sur les grands équilibres environnementaux, notre

responsabilité vis-à-vis des générations à venir a changé de nature. La question qui se pose aujourd'hui est la suivante : prenons-nous vraiment en charge nos responsabilités – nouvelles ou nouvellement découvertes – ou tentons-nous de les esquiver ?

Là-dessus notre Académie a fait son choix : nous devons assumer nos responsabilités vis-à-vis de l'avenir. Il n'y a pas là d'autre espérance et plus précisément d'autre sens pour notre génération.

Nous allons bien sûr plus loin. L'espérance doit devenir projet et se traduire en actions. Nous ne pouvons pas nous croire investis d'une responsabilité et en même temps nous comporter comme des exécutants passifs de règles de jeu définitivement fixées. Mais en même temps, l'action doit donner toute sa liberté à l'homme, donc être raisonnée, discutée, approuvée démocratiquement.

Notre Académie en est consciente, elle a ouvert de façon un peu circonstancielle, un très vaste chantier. Elle est bien décidée à nourrir la réflexion de tous dans ce domaine parce qu'il en va de l'avenir de l'humanité.

**18, RUE DE BELLECHASSE, 75007 PARIS**  
**Téléphone : 01.47.05.10.37 - Télécopie : 01.45.55.09.78**  
Internet : <http://www.academie-agriculture.fr> - Courriel : [aaf@paris.inra.fr](mailto:aaf@paris.inra.fr)